

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu le décret n° 2019-144 du 26 février 2019 portant création du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant organisation du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,

Vu l'arrêté du 26/02/2019 portant création de la mention mention **Animateur d'activités et de vie quotidienne** du **CPJEPS**,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 15/09/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mention mention Animateur d'activités et de vie quotidienne est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Genre, nom et prénom

Monsieur	BABIN	Antoine
Monsieur	BONDELU	Mathias
Madame	BOUCHET	Charlotte
Madame	BRIET	Sandra
Monsieur	CHAILLAUD	Djeno
Madame	DELAHAY	Orane
Monsieur	FLEURISSON	Antoine
Madame	FUZEAU	Solange
Madame	GATINEAU	Cookie
Madame	GAUTRON	Katelyna
Monsieur	GEFFARD	Bruno

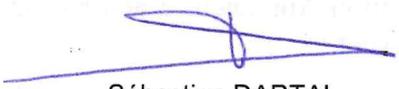
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Madame	JARRY	Florane
Madame	JAUFREY	Alicia
Madame	LEFRESNE	Melanie
Monsieur	MARTIN	Tristan
Madame	MARTINON	Coralie
Monsieur	MASSE	Dorian
Monsieur	MENARD	Dylan
Madame	MVUMBU	Lulemba
Madame	PEYROT	Marine
Madame	PHILIPPE	Clementine
Madame	POINOT	Alisson
Madame	POZNIAK	Lauryne
Monsieur	SADEG	Chérif
Monsieur	TREHARD	Sofiane
Madame	WALLET	Prune
Monsieur	ZEMAM	Aimene

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 15/09/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation,
le Chef du pôle formation-certification-emploi


Sébastien DARTAI